

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2024

RETRAITE DÈS LE PREMIER JOUR - (N° 2058)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS38

présenté par
Mme Thomin, rapporteure

ARTICLE PREMIER

Après la seconde occurrence du mot :

« retraite »,

supprimer la fin de l'alinéa 27.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'une mention superfétatoire.